

Caserne de Bonne. Grenoble



Intervention de Pierre Kermen

- Zac de 8,5 ha dont 3 ha de parc urbain et jardins en cœur d'îlot
- 900 logements familiaux dont 40 % locatif social, EHPAD de 80 lits
- Ecole 15 classes
- 2 Résidences étudiantes (200 lits)
- 5 000 m² de bureaux, dont un bâtiment à énergie positive de 1600 m²
- 1 Cinéma art et essai (3 salles)
- 1 résidence hôtelière et 1 hôtel
- 20 commerces



Caserne de Bonne. Grenoble



Mais après Concerto ?

La révolution constructive

- Attention pour faire moins de consommation d'énergie on ne cesse d'ajouter de la complexité, de la technologie. Quelle appropriation de cela par la chaîne des acteurs jusqu'à l'habitant ?
- Dans la procédure constructive même alerte. Pourquoi continuer à ajouter (isolation par l'extérieur sur une structure traditionnelle de construction). A quand la révolution constructive avec de la masse où l'isolation est intégrée au matériau ?
- Quand l'éco-quartier deviendra-t-il un droit commun pour toute la ville ?

Le moteur du futur urbain sera l'auto-organisation des acteurs.
Nous politiques, aménageurs donnons leur cette chance.

Merci de votre attention Pierre Kermen